



Le Journal de l'Association des Historiens des Facultés de Droit

JUILLET 15

NUMÉRO 1

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

Lors de notre dernière assemblée générale vous m'avez fait l'honneur de me désigner président de l'Association pour succéder à Jacques Krynen et je vous remercie de votre confiance.

À cette occasion j'avais évoqué devant vous l'idée d'un journal d'information qui permettrait de tisser un lien entre les différents membres de l'AHFD. Aussi, l'ensemble du Bureau et moi-même sommes heureux de vous présenter ce premier numéro du *Journal de l'Association des Historiens des Facultés de Droit*.

Nous l'avons voulu comme un organe de liaison biannuel (juin/juillet et janvier) et d'informations, adressé uniquement par voie électronique.

L'AHFD, vous le savez, a un objet essentiellement professionnel. C'est pourquoi nous avons choisi d'adopter (les puristes nous le pardonneront) un format en trois parties *L'Association, La Section, La Vie académique*. Nous vous laissons le soin de les découvrir.

Le contenu de ce journal est intimement lié à l'actualité de notre section ainsi qu'aux renseignements recueillis par les membres du bureau. Il est donc susceptible d'évoluer en fonction des circonstances et des suggestions que vous pourriez nous adresser. Certaines informations peuvent nous échapper et c'est pourquoi nous serions reconnaissant aux collègues et notamment aux présidents de sections de nous informer des événements relatifs à leur section et à leurs collègues dont ils peuvent avoir connaissance (décès, honneurs, prix, etc.)

Vous trouverez également, à la gauche du titre, le logo que nous vous proposons pour identifier désormais l'AHFD et que nous devons au talent de notre Trésorier Xavier Godin. Nous espérons qu'il vous plaira.

Je ne veux pas terminer mon propos sans saluer l'action de Jacques Krynen à la tête de l'AHFD. Par son initiative d'organiser une journée d'étude intitulée *l'Histoire du droit en France. Nouvelles tendances, nouveaux territoires*, il a su mobiliser et fédérer autour de ce projet plus de la moitié d'entre nous. L'ouvrage éponyme qui en est ressorti a été choisi pour être le premier numéro de la nouvelle collection *Histoire du droit* des Classiques Garnier (que les directeurs de cette nouvelle collection, Jean-Louis Halpérin et Pierre Bonin, en soit ici remerciés). Nous avons pu ainsi présenter, à destination d'un public beaucoup plus large que les seuls historiens du droit, un certain nombre de nos champs de recherches et montrer en conséquence à la fois toute la diversité de notre discipline et la capacité de ses chercheurs à s'adapter aux évolutions contemporaines.

Pour cela, pour son dévouement et plus généralement pour son action à la tête de l'AHFD, qu'il soit ici sincèrement et chaleureusement remercié.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et d'excellentes vacances.

Bernard d'Alteroche
Président de l'AHFD

L'ASSOCIATION

Siège

12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05

Membres du bureau

Président

Bernard D'ALTEROCHE

Vice-présidents

Virginie LEMONNIER-LESAGE, Céline PAUTHIER, Sophie PETIT-RENAUD,
Franck ROUMY

Trésorier :

Xavier GODIN

Secrétaire général

Karen FIORENTINO

Cotisations

L'Association a adopté deux tarifs :

- 25 € pour les Maîtres de conférences et Professeurs de 2^e classe

- 40 € pour les Professeurs de 1^{ère} classe, de classe exceptionnelle et émérites ou en retraite

Le paiement de la cotisation peut s'effectuer soit par chèque à l'ordre de l'Association, adressé au trésorier, à l'adresse suivante : M. Xavier Godin, 21 rue Russeil, 44000 Nantes, ou par virement postal soit au C.C.P. de l'Association (*BIC* : PSSTFRPPSCE / *IBAN* : FR45 2004 1010 1234 0707 5H03 382), soit au compte Caisse d'Épargne (*BIC* : CEPFRPP751 / *IBAN* : FR76 1751 5000 9208 5009 8936 350).

Il est possible d'obtenir, auprès du trésorier, un reçu fiscal au titre « des dons à certains organismes d'intérêt général ».

Informations

Concours de thèse 2015

Tous les deux ans, l'AHFD organise un concours de thèse destiné à distinguer les meilleures thèses de Doctorat en Droit, Sciences politiques ou Sciences économiques, de caractère historique.

Sont admis à concourir les Docteurs dont la thèse a été soutenue au cours des années civiles 2013 ou 2014.

Le premier prix comporte une dotation de 4000 euros affectée au paiement des frais d'impression de la thèse, qui doit être réalisée dans un délai de 4 ans.

Le jury 2015 est composé des Professeurs :

Gérard GUYON, *Université de Bordeaux*, Président

Marie BASSANO, *Université d'Auvergne*

Emmanuelle CHEVREAU, *Université Panthéon-Assas (Paris II)*

Christian DUGAS DE LA BOISSONNY, *Université de Lorraine*

14 docteurs ont déposé leur thèse :

- M. Maxime ARBET, *Le contrôle de l'administration sur les associations au XIX^e siècle : l'exemple de l'Isère (1810-1901)*
- M. Pierre-Nicolas BARENOT, *Entre théorie et pratique : les recueils de jurisprudence, miroirs de la pensée juridique française (1789-1914)*
- M. Édouard BEDARRIDES, *Réviser la constitution. Une histoire constitutionnelle française*
- M^{me} Myriam BISCAY, *Pouvoir et enseignement du droit en France et en Italie du Nord du XVII^e siècle à la fin du Premier Empire*
- M. Thomas BRANTHOME, *La genèse des libertés sociales : le droit de s'associer face à l'impératif d'ordre*
- M. Raphael CAHEN, *Friedrich Von Gentz (1764-1832) : penseur post-Lumières et acteur du renouveau de l'ordre européen au temps des Révolutions*
- M. Bruno Goncalves, *L'appartenance à une église de droit propre dans l'Église catholique. D'un principe juridique établi à une réalité malmenée*
- M^{me} Adeline KARCHER, *Le théâtre en garnison. L'Hôtel des spectacles de Metz au XVIII^e siècle*
- M. Vincent MARTIN, *La paix du roi : paix publique, idéologie, législation et pratique judiciaire de la royauté capétienne de Philippe Auguste à Charles le Bel (1180-1328)*
- M^{me} Delphine RAUCH, *Les prud'homies de pêche à l'époque contemporaine (1790-1962) : la permanence d'une institution hybride en Méditerranée française*
- M. Michel ROHRBACHER, *La compagnie des chemins de fer de l'Est : contribution à l'histoire juridique des transports ferroviaires*
- M. Victor SIMON, *Les Échelles du Levant et de Barbarie : droit du commerce international entre la France et l'Empire ottoman (XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle)*
- M. Liem TUTTLE, *La justice pénale devant la Cour de Parlement, de Saint Louis à Charles IV (vers 1230-1328)*
- M^{me} Audrey VIROT, *Les négociations diplomatiques entre la France et la Saint Sièges (1870-1939)*

Les résultats seront proclamés lors de l'assemblée générale du samedi 17 octobre 2015.

Annuaire

L'annuaire 2014 de l'Association est paru.

Tout membre à jour de sa cotisation peut en faire la demande s'il ne l'a pas déjà reçu.

Tous les membres sont invités à signaler au secrétaire général les erreurs éventuelles les concernant ou concernant d'autres membres (adresses postales et/ou mail erronées par exemple).

LA SECTION

Comme chaque année à cette période notre section connaît un certain nombre de mouvements sous la forme de mutations, de recrutements ou d'éméritats. Nous devons, hélas, déplorer le décès de collègues.

Enfin, nous vous rappelons que cette année, comme tous les quatre ans, des élections se tiendront à partir de la rentrée prochaine pour renouveler les membres du CNU dont le mandat actuel arrive à terme.

Notre section est donc concernée et vous trouverez ici les propositions de ceux qui se présentent à vos suffrages ainsi que les listes établies.

Recrutements :

On été qualifiés/recrutés aux fonctions de Professeur :

- M. Pierre ALLORANT, auparavant Maître de conférences à l'Université d'Orléans, a été qualifié aux fonctions de Professeur et reste en fonction à Orléans (art. 46-3).
- M^{me} Géraldine CAZALS, auparavant Maître de conférences à l'Université d'Avignon après avoir soutenu le 13 décembre 2013 son HDR intitulée *Les juristes et l'écriture du droit. Pour une archéologie de la culture juridique écrite de l'Ancien Régime*, a été qualifiée aux fonctions de Professeur et élue à l'Université de Rouen (art. 46-1).
- M^{me} Anne-Sophie CHAMBOST, auparavant Maître de conférences à l'Université de Lyon, après avoir soutenu le 24 novembre 2012 son HDR intitulée *Autour de la réforme du concours et des études de droit. Un sujet de controverse entre les revues juridiques de la Monarchie de Juillet*, a été qualifiée aux fonctions de Professeur et élue à l'Université de Saint-Etienne (art. 46-1).
- M. Jean-François NIORT, Maître de conférences à l'Université des Antilles et de la Guyane, Faculté des Sciences juridiques et économiques de la Guadeloupe, après avoir soutenu le 15 avril 2014, son HDR intitulée, *De l'homo civilis à l'homo servilis : droit, politique et idéologie du Code civil au Code Noir*, a été qualifié aux fonctions de Professeur (art. 46-1).

On été élus aux fonctions de Maître de conférences :

- M. Frédéric DAVANSANT à l'Université du Littoral
- M^{me} Elodie HARTMANN, à l'Université de Franche-Comté
- M. Olivier SERRA, à l'Université de Montpellier
- M. Samuel SANCHEZ, à l'Université de Nantes
- M. Victor SIMON, à l'Université de Reims Champagne Ardenne
- M. Liêm TUTTLE, à l'Université de Bourgogne

Mutations :

- M^{me} Marie BASSANO, auparavant professeur à l'université d'Auvergne a rejoint l'université Toulouse I-Capitole.
- M^{me} Florence DEMOULIN-AUZARY auparavant professeur à l'université de Caen Basse-Normandie a rejoint l'université Paris XI.
- M. Cédric GLINEUR, auparavant professeur à l'université du Havre, rejoint l'université Jule Verne d'Amiens.
- M^{me} Virginie LEMONNIER LESAGE, auparavant professeur à l'université de Rouen, a rejoint l'université de Bourgogne.
- M. Yves MAUSEN, auparavant Professeur à l'Université de Montpellier a été élu Professeur ordinaire à l'Université de Fribourg, titulaire de la chaire d'Histoire du droit et de Droit canonique.
- M. Anthony MERGEY, auparavant professeur à l'université de Rennes a rejoint l'université Panthéon-Assas (Paris II).
- M. Damien SALLES, auparavant professeur à l'université Pierre Mendès-France de Grenoble a rejoint l'université de Poitiers.
- M. Jacques DE SAINT-VICTOR, auparavant professeur à l'Université Vincennes-Saint-Denis (Paris VIII) a rejoint l'Université Paris Nord-Villetaneuse.

Au nom de l'Association nous leur souhaitons à tous un plein épanouissement et une totale réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Éméritat :

- Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, *Université Paris Sud (Paris XI)*
- Jean-Jacques CLERC, *Université de Bourgogne*

In Memoriam

Gérard AUBIN † le 29/04/2015



Gérard Aubin s'est éteint le 29 avril dernier à l'âge de 68 ans, à la suite d'une cruelle maladie. Il était une figure de l'Université de Bordeaux et la richesse de sa personnalité ne laissait personne indifférent. Il aimait l'Université qu'il a servie, sans faillir durant plus de quarante ans, en lui offrant tout ce qu'il y avait de meilleur en lui : son savoir, sa culture, son élégance, sa générosité, sa liberté de parole et son humour. Il adorait par-dessus tout ce pour quoi il était devenu universitaire : l'enseignement qui lui permettait d'exercer ses talents d'orateur et d'acteur. Il maniait, au grand plaisir de ses auditoires, le verbe et les bons mots et a incontestablement marqué des générations d'étudiants. Après des années passées à la Faculté de droit de Bordeaux, en qualité d'étudiant, puis d'assistant à partir de 1972 et de maître de conférences en 1984, il passe le concours d'agrégation d'histoire du droit en 1986 et en sort major. Nommé professeur à l'Université de Rouen, il y restera cinq ans, avant de rentrer à Bordeaux qu'il ne quittera plus.

Il était aussi un chercheur qui faisait preuve d'exigences, de rigueur et de précision dans ses propres travaux et dans les mémoires et les thèses qu'il dirigeait. Son parcours de chercheur a connu sa première véritable expression en 1981, avec la soutenance de sa thèse : *La seigneurie en Bordelais au XVIII^e siècle* qui lui valut d'obtenir le prix décerné par l'Association des Historiens des Facultés de droit. Dans le prolongement de cette thèse remarquable, il a, tout au long de trois décennies, manifesté un vif intérêt pour l'histoire du droit rural et principalement, pour l'histoire du droit viti-vinicole. Second axe de ses travaux, l'histoire du droit social, qu'il s'agisse du droit du travail ou de la protection sociale, a donné lieu à de nombreuses publications. Son manuel *d'introduction historique au droit du travail*, co-écrit avec Jacques Bouveresse, reste une référence pour les chercheurs et les étudiants. Il aimait retrouver ses collègues historiens du droit dans le laboratoire qu'il avait contribué à créer en 1977, le Centre d'Études et de Recherches Institutionnelles et Régionales devenu le Centre Aquitain d'Histoire du Droit en 2007, et dont il assura la direction durant de nombreuses années.

Enfin l'Université de Bordeaux n'oubliera pas l'administrateur dévoué que fut Gérard Aubin. Dès son retour à Bordeaux, il occupa la direction de l'Institut d'Études Juridiques et Économiques de Périgueux. Durant vingt ans, ce Périgourdin dans l'âme veilla à la renommée de cette antenne délocalisée et sut entretenir des liens étroits et chaleureux avec les partenaires institutionnels et les acteurs du département de la Dordogne. À deux reprises, il fut aussi vice-président de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, de 1996 à 2001 et de 2006 à 2011, tâche harassante qu'il assuma avec courage et abnégation.

Professeur émérite depuis le 1^{er} septembre 2012, Gérard Aubin était commandeur des palmes académiques.

Au mois de juin 2014, ses collègues et amis lui remettaient un volume de mélanges : *De la terre à l'usine : des hommes et du droit*, et nul n'imaginait alors que le pire allait survenir.

Cet universitaire de talent aimait les plaisirs simples de l'existence. Il aimait les autres, les siens, ses amis, ses étudiants dont il était toujours à l'écoute qu'ils soient en première année ou en doctorat.

Son départ laisse un grand vide.

Bernard GALLINATO-CONTINO
Université de Bordeaux

Élections CNU

Le Conseil national des universités est une instance nationale régie par le décret n°92-70 du 16 janvier 1992. Il se prononce sur les mesures individuelles relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des professeurs des universités et des maîtres de conférences. Il est composé de 11 groupes, eux-mêmes divisés en 52 sections dont chacune correspond à une discipline ou à un groupe de disciplines connexes.

Chaque section comprend deux collèges où siègent, en nombre égal d'une part des représentants des professeurs des universités et personnels assimilés (collège A) ; d'autre part des représentants des maîtres de conférences et personnels assimilés (collège B).

Les 2/3 des membres du CNU sont élus pour 4 ans (1/3 de membres sont nommés par la ministre de l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche).

Les élections sont organisées par section et par collège (A et B) au scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir au plus fort reste.

Le mandat actuel des membres du CNU expire le 18 novembre 2015 et le scrutin pour procéder à son renouvellement se déroulera par correspondance du 14 septembre au 14 octobre 2015.

Avant que vous ne receviez les professions de foi officielles de la part des candidats de la 3^e section, nous avons proposé aux têtes de listes des collèges A et B de vous présenter leur programme en quelques lignes (les listes sont présentées dans l'ordre alphabétique).

Vous trouverez également les listes complètes avec, à chaque fois, le nom du titulaire suivi de celui de son suppléant.

LISTES :

DEFENSE DES LIBERTES UNIVERSITAIRES

ET RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE

Soutenue par SupAutonome Fo et le Snprees Fo

Conscients des difficultés que traversent nos Universités, nous nous emploierons à défendre les libertés universitaires des historiens du droit et à maintenir un équilibre entre les différentes voies de recrutement.

Nos candidats sont très attachés au maintien d'une haute qualité scientifique des thèses qualifiées indépendamment de la réforme annoncée du doctorat.

Défense de la discipline et de ses membres, qualité scientifique, respect des équilibres nationaux et locaux, transparence. Tels sont les critères qui guideront notre mission de représentation du corps des historiens du droit.

Emmanuelle CHEVREAU et Sophie POIREY

COLLEGE A

- N°1. M^{me} CHEVREAU Emmanuelle Université Panthéon-Assas (Paris II),
M^{me} DEMOULIN-AUZARY Florence, Université de Caen-Basse-Normandie
- N°2. M. GASPARINI Éric Aix-Marseille Université
M. GOJOSO Éric, Université de Poitiers
- N°3. M^{me} DODINEAU-HOAREAU Jacqueline, Université de Limoges
M^{me} LAQUERRIERE-LACROIX Aude, Université de Reims Champagne
Ardenne

- N°4. M. NELIDOFF Philippe, Université Toulouse I-Capitole
M. HAUTEBERT Joël, Université d'Angers
- N°5. M. WAREMBOURG Nicolas, Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)
M. DELBREL Yann, Université de Bordeaux
- N°6. M. VIELFAURE Pascal, Université de Montpellier,
M. DEROCHE Alexandre, Université de Tours
- N°7. M. MAURY DE SAINT-VICTOR, Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis
M. LAURENT-BONNE Nicolas, Université d'Auvergne (Clermont I)
- N°8. M. VERNIER Olivier, Université de Nice
M^{me} PEGUERA POCH Marta, Université de Lorraine

COLLEGE B

- N°1. M^{me} POIREY-BOUTIN Sophie, Université de Caen Basse-Normandie
M^{me} MATHIEU-PECCOUD Patricia, Université Pierre Mendès France
- N°2. M. BUEB Renaud, Université de Franche-Comté
M. LEGAL Pierre, Université de Nantes
- N°3. M. QUASTANA François, Aix-Marseille-Université
M^{me} BLOT-MACCAGNAN Stéphanie, Université de Nice
- N°4. M^{me} FRELON Élise, Université de Poitiers
M. BAUDENS Stéphane, Aix-Marseille-Université
- N°5. M^{me} SEGALA-DE CARBONNIERES Solange, Université de Valenciennes
M^{me} BOUGLE-LEROUX Claire, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- N°6. M^{me} COMBETTE Céline, Université Panthéon-Assas (Paris II)
M^{me} LAULT Marie-Clotilde, Université de Rouen
- N°7. M. MONNIER Franck, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
M. PIGEON Jérôme, Université de Caen Basse Normandie
- N°8. M. BELLAGAMBA Ugo, Université de Nice
M^{me} CHOFFEE-HAROUEL Sigrid, Université Paris Est Créteil

DEFENSE DU SERVICE PUBLIC DE LA RECHERCHE ET DES MAITRES DE CONFERENCES

Notre liste, hors de toute affiliation politique et syndicale, est indépendante du corps professoral et fonde sa légitimité sur l'expérience acquise depuis huit ans au CNU. Nous proposons de défendre la liberté de la recherche et le statut des Maîtres de Conférences dans le cadre du CNU agissant au moyen de critères clairs et transparents. Il demeure le seul cadre national, la seule instance démocratique et collégiale dans le système autoritaire qui se met en place dans l'Université. Nous sommes prêts à nous investir encore pour défendre les valeurs qui ont fait la grandeur de notre Université.

Anne-Marie VOUTYRAS-PIERRE

COLLEGE B

- N°1. M^{me} VOUTYRAS-PIERRE Anne-Marie, Université Paris Est Créteil
M. CHAUMET Pierre-Olivier, Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis
- N°2. M. EVRARD Sébastien, Université de Lorraine
M. MICKELER Guillaume, Université Paris Est Créteil
- N°3. M. WENZEL Eric, Université d'Avignon
M^{me} BARBIER Madeleine, Université de Lorraine
- N°4. M. PICHOT Philippe, Université de Brest
M. HOARAU Fabrice, Université de Bourgogne
- N°5. M^{me} BURGAUD Emmanuelle, Université de Bordeaux
M^{me} ROUGER-THIRION Dominique, Université Panthéon-Assas (Paris II)

POUR UNE POLITIQUE ALTERNATIVE

Face aux difficultés de nos universités, fermement déterminés à défendre nos intérêts collectifs et convaincus de la nécessité de promouvoir une histoire du droit dynamique et créative, nous présentons pour les collèges A et B deux listes profondément renouvelées dont les engagements sont réalistes et concrets.

Dans le respect des textes en vigueur, nous vous proposons d'agir en nous conformant à quatre principes directeurs : collégialité, rationalisation, transparence et diversité.

Pour que l'alternative ne soit pas qu'un mot, soutenez les listes
« Pour une politique Alternative ».

Nader HAKIM et Céline PAUTHIER

COLLEGE A

- N°1. M. HAKIM Nader, Université de Bordeaux
M. HALPERIN Jean-Louis, Ecole normale supérieure de Paris
- N°2. M^{me} BASSANO Marie, Université d'Auvergne
M^{me} FIORENTINO Karen, Université de Bourgogne
- N°3. M. BIGOT Grégoire, Université de Nantes
M. DEROUSSIN David, Université Jean Moulin (Lyon III)
- N°4. M^{me} HIEBEL Dominique, Université Paris-Nord-Villetaneuse,
M^{me} ARGYRIADIS KERVEGAN Charoula, Université de Cergy-Pontoise
- N°5. M. SOULA Mathieu, Université de Reims
M. DAVY Gilduin, Université Paris Ouest-Nanterre La Défense
- N°6. M^{me} ROUSSELET-PIMONT Anne, Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)
M. BOUVET Marc, Université d'Angers
- N°7. M. PERICARD Jacques, Université de Limoges
M. LAURANSON Christian, Université Jean Moulin (Lyon III)
- N°8. M. OULION Rémi, Université de Nice
M. PREVOST Xavier, Université de Bordeaux

COLLEGE B

- N°1. M^{me} PAUTHIER Céline, Université de Strasbourg
M^{me} NEMO-PEKELMAN Capucine, Université Paris Ouest-Nanterre La Défense
- N°2. M. DURELLE-MARC Yann-Arzel, Université Paris-Nord-Villetaneuse
M. BUSAAL Jean-Baptiste, Université René Descartes (Paris V)
- N°3. M^{me} FILLON Catherine, Université de Saint-Etienne
M^{me} MAILLARD Ninon, Université de Nantes
- N°4. M. FERRAND Jérôme, Université Pierre Mendès France
M. MESSINEO Dominique, Université d'Orléans
- N°5. M^{me} LE YONCOURT Tiphaine, Université de Rennes I
M^{me} FOURNIEL Béatrice, EPA d'Albi
- N°6. M. LE MARC'HADOUR Tanguy, Université d'Artois
M. DERASSE Nicolas, Université Lille II
- N°7. M^{me} CHERFOUH Fatiha, Université René Descartes (Paris V)
M^{me} CONNES Delphine, Université de La Réunion
- N°8. M^{me} FALCONIERI, Silvia, Université Lille II
M^{me} GAU-CABEE Caroline, Université Toulouse I-Capitole

Distinction et prix (français et/ou étrangers) honorant nos collègues de la 3^e section

Cette rubrique est basée sur les renseignements collectés par les membres du bureau. Pour l'améliorer nous demandons aux membres de l'AHFD de bien vouloir nous signaler les informations dont ils pourraient avoir connaissance en la matière.

Ordre national du Mérite

Officier :

Albert RIGAUDIERE, *Membre de l'Institut*, Professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Ordre des Palmes académiques

Chevalier :

Jean-Paul ANDRIEU, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Céline PAUTHIER, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg, *vice-présidente de l'AHFD*

LA VIE ACADEMIQUE

Concours d'agrégation 2015-2016

Jury du concours

Président : (Arrêté du 5/06/2015 - JORF n°0146 du 26 juin 2015)

- M. Marcel MORABITO, *Institut d'études politiques de Paris*

Membres : (Arrêté du 24/06/2015 - JORF n°0154 du 5 juillet 2015)

- M. Grégoire BIGOT, Université de Nantes
- M. Olivier DESCAMPS, Université Panthéon-Assas (Paris II)
- M. David KREMER, Université René Descartes
- M^{me} Françoise LABARTHE, Université Paris Sud
- M^{me} Corinne LEVELEUX, Université d'Orléans
- M^{me} Ariane VIDAL-NAQUET, Aix-Marseille Université

Candidats autorisés à se présenter (40)

M. Ludovic AZEMA	M. Gwenaël GUYON,
M ^{me} Sabrina BENDAHDANE	M ^{me} Hinda HEDHILI-AZEMA,
M. Adrien BLAZY	M ^{me} Amélie IMBERT,
M. Sylvain BLOQUET	M. Nicolas KERMABON
M. Pierre-Louis BOYER	M. Julien LAPOINTE
M. Thomas BRANTHOME	M. Sébastien LE GAL
M. Julien BROCH	M. Vincent MARTIN
M. Raphaël CAHEN	M. Mathieu PETER
M. Christophe CAMBY	M. Jean-Baptiste PIERCHON
M. Frédéric CHARLIN	M. François QUASTANA
M ^{me} Fatiha CHERFOUH	M ^{me} Caroline REGAD-ALBERTIN
M ^{me} Céline COMBETTE	M. Guillaume RICHARD
M. Frédéric DAVANSANT	M ^{me} Alix RODET-PROFIT
M ^{me} Anne DOBIGNY-REVERSO	M ^{me} Jahiel RUFFIER-MERAY-COUCOURDE
M ^{me} Marie-Laure DUCLOS-GRECOURT	M. Samuel SANCHEZ
M. Pierre-Anne FORCADET	M ^{me} Elisabeth SCHNEIDER
M. François-Xavier GERVASONI	M. Olivier SERRA
M ^{me} Elena GIANNOZZI	M. Victor SIMON
M. Damien GROS	M. Liêm TUTTLE
M ^{me} Laëtitia GUERLAIN	M ^{me} Sandrine VALLARD

Qualification 2015 des docteurs en histoire du droit

Candidats qualifiés

- M^{me} Isabelle ANSELME

Thèse intitulée *L'invocation de la déclaration des droits de l'homme et de la constitution dans les débats de l'Assemblée législative (1791-1792)*, réalisée sous la direction du Pr. Jean-Louis Mestre (Aix-Marseille Université).

- M. Pierre-Nicolas BARENOT

Thèse intitulée *Entre théorie et pratique : les recueils de jurisprudence, miroirs de la pensée juridique française (1789-1914)* et réalisée sous la direction du Pr. Nader Hakim (Université de Bordeaux).

- M^{me} Myriam BISCAY

Thèse intitulée *Pouvoir et enseignement du droit en France et dans l'Italie du nord du xvii^e siècle à la fin du I^{er} Empire* et réalisée sous la direction du Pr. Louis-Augustin Barrière (Université Jean Moulin Lyon III).

- M. Raphaël CAHEN

Thèse intitulée *Friedrich Von Gentz (1764-1832) : penseur post-Lumières et acteur du renouveau de l'ordre européen au temps des Révolutions* et réalisée sous la direction de Michel Ganzin et Eric Gasparini (Aix Marseille Université).

- M. Yann CROUZET

Thèse intitulée *Les aspects politiques et juridiques de l'écrit en Bretagne romaine*, réalisée sous la direction du Pr. Soazick Kerneis (Université Paris Ouest Nanterre La Défense).

- M. Frédéric DAVANSANT

Thèse intitulée *Justice et criminalité maritime au dernier siècle de l'Ancien Régime. La jurisprudence pénale du siège*, réalisée sous la direction du Pr. Marie-Yvonne Crépin (Université de Nantes) requalification.

- M. Jérôme DEVARD

Thèse intitulée *Parenté et pouvoir dans le Roman de Renart et la matière de France*, réalisée sous la direction de St. Boisselier (Université de Poitiers).

- M^{me} Marie-Christine GUIOL

Thèse intitulée *Les finalités et modalités de la peine dans la doctrine pénale et la pensée politique des xvii^e et xviii^e siècles*, réalisée sous la direction du Pr. Marc Ortolani (Université de Nice).

- M^{me} Adeline KARCHER

Thèse intitulée *Le théâtre en garnison. L'hôtel des spectacles de Metz au xviii^e siècle* et réalisée sous la direction du Pr. Virginie Lemonier-Lesage et de Jean-François Gicquel (HDR) (Université de Lorraine).

- M. Julien LACAZE

Thèse intitulée *Validité et opposabilité des classements au titre des monuments historiques : la protection juridique du domaine de Versailles de l'origine à nos jours* et réalisée sous la direction de G. de Geouffre de La Pradelle (Université Paris Ouest-Nanterre La Défense), requalification.

- M. Vincent MARTIN

Thèse intitulée *La paix du roi. Paix publique, idéologie, législation et pratique judiciaire de la royauté capétienne de Philippe Auguste à Charles le Bel*, et réalisée sous la direction de Christian Lauranson (Université Jean Moulin, Lyon III).

- M^{me} Delphine RAUCH

Thèse intitulée *Les prud'hommes de pêche à l'époque contemporaine (1730-1962)*, réalisée sous la direction du Pr. Olivier Vernier (Université de Nice).

- M. Michel ROHRBACHER

Thèse intitulée *La Compagnie des Chemins de Fer de l'Est : Contribution à l'histoire juridique des transports ferroviaires*, réalisée sous la direction du Pr Jean-Michel Poughon (Université de Strasbourg)

- M. Victor SIMON

Thèse intitulée *Les Échelles du Levant et de Barbarie. Droit du commerce international entre la France et l'Empire ottoman (xvi^e-xviii^e)*, réalisée sous la direction du Pr. Olivier Descamps (Université Panthéon-Assas Paris II).

- M. Liêm TUTTLE

Thèse intitulée *La justice pénale devant la Cour du Parlement de saint Louis à Charles V (1230-1328)*, réalisée sous la direction des Pr Jean-Marie Carbasse et Guillaume Leyte (Université Panthéon-Assas Paris II).

Observations sur les qualifications

Les éléments ci-dessous ne concernent que la qualification aux fonctions de Maître de Conférences en Histoire du Droit et des Institutions. (Ces informations, reprises du site *nomodos.fr*, sont le résultat d'une étude de notre collègue Anne-Sophie Chambost et nous les reproduisons avec son aimable autorisation. Qu'elle en soit ici remerciée).

44 inscriptions Galaxie

33 dossiers envoyés

5 dossiers n'ont pas été renseignés par une fiche d'information

- Demandes de qualification :

15 candidats qualifiés ou requalifiés (13 qualifiés, 2 requalifiés)

Première demande, 82 %

Demande de requalification, 18 %

- Age moyen des candidats : 35,5 ans

- Durée moyenne de réalisation de la thèse : 7 ans

- Statut des candidats pendant la réalisation de la thèse (certains candidats ayant cumulé pendant la durée de réalisation de la thèse, chaque pourcentage doit être confronté au total des dossiers envoyés) :

Vacataire : 33 %

Allocataire : 44 %

ATER : 51,7 %

- Expérience d'enseignement en histoire du droit :

Oui : 88,8 %, dont CM : 29,6 % ; TD : 77,7 %

Non : 11,2 %

- Cursus :

Licence : Droit : 77,7 %

Autre licence : 14,8 %

Non renseigné : 7,5 %

Master 1 :

Droit public : 18,5 %

Droit privé : 40,7 %

Histoire : 7,4 %

Double master : 14,8 %

Autre : 3,8 %

Non renseigné : 14,8 %

Master 2 :

Histoire du droit : 81,5 %

Autre : 18,5 %

Thèse :

Histoire du droit : 70,3 %

Autre : 29,7 %

- Champs de recherches (indication quantitative, certains champs de recherches se croisant parfois) :

Droit romain (public, privé) : 1

Droits savants : 1

Histoire du droit canonique : 0

Histoire du droit privé : 4

Histoire du droit public : 4

Histoire du droit pénal : 6

Histoire du droit administratif et administration : 3

Institutions : 8

Pensée politique : 4

Pensée juridique, enseignement du droit : 4

- Périodes abordées : (indication quantitative, certaines thèses étant diachroniques)

- Antiquité : 2

Haut/Bas Moyen Âge : 3

Période moderne : 6

Révolution : 7

XIX^e siècle : 9

Période contemporaine : 6